

# AFIN DE VALIDER VOTRE INSCRIPTION VOUS DEVREZ REMETTRE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Fiche d'inscription aux activités - *Document « INSCRIPTIONS 2024 / 2025 » PAGE 2*
- Règlement de l'adhésion à Familles Rurales (Chèque bancaire de 32€ à l'ordre de l'AFR)
- Règlement **complet** de l'activité (Chèque(s) bancaire(s) du montant de l'activité à l'ordre de l'AFR ou Chèques vacances ANCV, prise en charge 50€ Pass'sport si éligible)
- Fiche autorisations (droit à l'image, condition de départ de l'enfant, cas d'urgence) - *Document « AUTORISATION 2024 / 2025 » PAGE 3*
- Règlement intérieur signé - *Document « REGLEMENT INTERIEUR » PAGE 4*
- Certificat d'aptitude à la pratique sportive - en cas de renouvellement de l'activité : votre certificat d'aptitude est valable 3 ans. Vous devrez simplement nous fournir **une attestation de réponses négatives** au questionnaire de santé - *DOCUMENT « QUESTIONNAIRE DE SANTE » PAGE 5*

**NOUVEAUTE 2024/2025 : à partir de 3 activités annuelles dans le foyer**

**> 1 trimestre offert sur une activité (50€)**

## DOSSIER COMPLET A REMETTRE

- LORS DES PERMANENCES INSCRIPTIONS
- DANS LA BOITE AUX LETTRES DE L'AFR (DEVANT LE PARKING DE L'ECOLE MATERNELLE A LA TERRASSE-SUR-DORLAY)
- LORS DE VOTRE PREMIERE SEANCE AUPRES DE L'INTERVENANT

L'AFR est joignable par mail à [afrlesactivites@gmail.com](mailto:afrlesactivites@gmail.com)

**CI-DESSOUS LE DOSSIER À COMPLETER POUR VOTRE INSCRIPTION**

ADHERENT DE REFERENCE (Adulte, parent ou tuteur légal de l'enfant)			
Nom			
Prénom			
Date de naissance			
N° Mobile			
E-mail			
Adresse			
Activités	Tarifs	Nom + Prénom du pratiquant de l'activité <i>si différent de l'adhérent de référence</i>	Date de naissance du pratiquant de l'activité <i>si différent de l'adhérent de référence</i>
Si je suis déjà adhérent Famille Rurales dans une structure j'indique laquelle ? (ex : AFR La Valla, crèche, ...)			
Lors de manifestations, je peux vous aider ponctuellement (spectacle de fin d'année par exemple)		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Règlement adhésion = 32 €	<b>PAR CHEQUE à l'ordre de l'AFR</b> <i>(encaissement en janvier)</i> Banque : .....N° chèque : .....		
Règlement Activités =  .....€	<b>PAR CHEQUE à l'ordre de l'AFR</b> <i>(jusqu'en 3x - encaissement en octobre, janvier, mai – si différent inscrire le mois souhaité au dos des chèques)</i> Banque : ..... N° chèque 1 : ..... Montant : ..... € N° chèque 2 : ..... Montant : ..... € N° chèque 3 : ..... Montant : ..... €		
	<b>PAR CHEQUES VACANCES ANCV</b> Nb de chèque x montant € : ..... x ..... €		
	<b>PASS'SPORT GOUVERNEMENT – 50€</b> Code : 24 - .....- .....		



Vous avez décidé de vous inscrire pour une activité au sein de l'Association Familles Rurales de Doizieux, la Terrasse-sur-Dorlay et nous vous en remercions. L'inscription aux activités implique l'acceptation des règles suivantes :

### Dossier d'inscription

Le participant ne pourra commencer les cours que lorsque son dossier aura été rendu complet.

### Adhésion

- Adhésion familiale et nationale : Une seule carte pour toute la famille, vous bénéficiez de toutes les activités et services proposés par le réseau des associations Familles Rurales partout en France.
- L'adhésion à l'association Familles Rurales est soumise au versement d'une cotisation, dont le montant est fixé chaque année par la Fédération Nationale.
- L'adhésion ne comprend pas le montant de la cotisation de la ou des activité(s) suivie(s).
- Le montant de l'adhésion versé à l'association est définitivement acquis.
- Déduction fiscale : Le montant de votre adhésion peut être assimilé à un don manuel à l'association Familles Rurales (réduction d'impôt sur le revenu égale à 66%).

### Activités

La cotisation à l'activité pourra être remboursé à l'adhérent sur demande, uniquement dans les cas suivants - cas exceptionnel à l'appréciation des dirigeants de l'association :

- en période de pandémie si le cours ne peut pas se faire en visio
- en cas de maladie grave ou blessure pouvant entraîner l'arrêt de l'activité, sur production d'un justificatif
- déménagement lointain en cours d'année (plus d'une heure de route)

Le remboursement se fera au prorata du nombre de semaines d'absence.

Hors cas précisés ci-dessus, **les cours payés et non effectués pour changement d'avis en cours d'année ne seront pas remboursés**. De plus, en cas de paiements échelonnés, l'intégralité des chèques émis sera encaissée.

### Vacances scolaires et cours d'essai

L'association n'assure pas les cours pendant les vacances scolaires excepté pour rattraper un cours en accord avec l'intervenant et les Mairies.

Pour les nouvelles inscriptions, il est possible d'effectuer une séance d'essai gratuite.

Les cours pris en cours d'année seront dus et réglés au prorata.

### Absences

Absence du responsable d'activité : Les adhérents seront prévenus lors du cours précédent. Toutefois, une absence de dernière minute peut malheureusement arriver, dans ce cas le cours sera récupéré.

### Crise sanitaire

Dans un contexte de crise sanitaire (actuel et/ou à venir), il sera exigé en complément du règlement intérieur, le respect de mesures sanitaires préconisées par le gouvernement.

### RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association et sont destinées à un usage interne uniquement. Ces informations sont nécessaires au bon fonctionnement des activités. Certaines vous sont demandées à des fins de statistiques. Elles sont conservées pendant toute la durée de votre fréquentation de la structure et seront anonymisées trois ans au plus tard après votre dernière inscription. Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous adressant à l'association.

Je soussigné(e) : ....., certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Familles Rurales de Doizieux, la Terrasse-sur-Dorlay et m'engage à le respecter.

Fait à ....., le .....

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

**En cas de renouvellement de l'activité : votre certificat d'aptitude est valable 3 ans. Vous devrez nous fournir une attestation de réponses négatives au questionnaire de santé datée & signée. NE PAS NOUS TRANSMETTRE CE QUESTIONNAIRE DIRECTEMENT SVP.**



## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

#### **Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.